



FP2020: Nouveaux Engagements Nationaux



Fiche d'information

Bénin, République Démocratique du Congo (RDC), Guinée, Mauritanie et Myanmar

Profitant de l'élan du Sommet de Londres sur la planification familiale en 2012, plusieurs pays prennent des mesures pour accélérer et élargir l'accès à la planification familiale. Cela pour 120 millions de femmes et de filles dans les pays les plus pauvres du monde d'ici l'an 2020. Pour appuyer le droit des femmes et des filles à décider si, quand et le nombre d'enfants qu'elles veulent avoir, de nouveaux engagements politiques, financiers et ceux liés à la prestation des services sont en train d'être entrepris. Ces importants investissements contribueront à l'amélioration de la santé des enfants, une meilleure éducation pour les femmes, des épargnes familiales plus substantielles et des économies nationales plus fortes.¹

Bénin²

- Faire passer le taux de prévalence contraceptive (TPC) à 20% d'ici 2018.
- Augmenter progressivement d'ici 2018 le montant alloué à l'achat des produits contraceptifs à 250 millions de francs CFA.
- Réviser les politiques, normes et protocoles pour renforcer la délégation de tâches et améliorer la santé reproductive. Le gouvernement va disséminer la loi sur la Santé de la Reproduction et ses textes d'application.
- Disséminer la Déclaration de Politique de Population Nationale (DEPOLIPO)
- Développer une Stratégie de contractualisation avec le secteur privé dans le cadre de la Planification Familiale.
- Assurer la disponibilité et l'accessibilité des produits contraceptifs sur toute l'étendue du territoire national en impliquant les relais communautaires
- Rendre gratuit d'ici 2015 l'accès aux méthodes modernes de contraception dans les formations sanitaires publiques pour la couche des adolescents et jeunes.
- Renforcer la communication autour de la Planification familiale notamment au niveau des groupes cibles (femmes exprimant un besoin non satisfait, les adolescents et jeunes).



HOSTED BY
UNITED NATIONS
FOUNDATION

République Démocratique du Congo³

- C'est l'ambition de la RDC d'atteindre un taux de prévalence contraceptive moderne de 19 % (2020) contre 5,4% (2010) et de faire passer le nombre d'utilisatrices de méthodes contraceptives modernes de 700.000 en 2010 à 2.100.000 en 2020.
- Le gouvernement a élaboré un Plan stratégique national sur la planification familiale pour la période 2014 - 2020.
- Le gouvernement a ouvert une ligne budgétaire pour la Planification Familiale et la Santé de la Reproduction.
- Le gouvernement a mis à disposition en 2013 un montant équivalent à un million de dollars américains pour l'achat des contraceptifs, et s'engage à augmenter progressivement sa contribution pour la mise en œuvre du Plan stratégique national 2014-2020, notamment pour l'achat des contraceptifs sur la période.
- La RDC s'engage à protéger les adolescentes contre le mariage précoce au travers des programmes d'éducation, de sensibilisation, de réinsertion sociale, et d'autonomisation de la femme congolaise.
- Elle s'engage également à réviser les dispositions du Code pénal qui s'opposent à la promotion de la parenté responsable et des naissances désirables.

Guinée⁴

- C'est l'ambition de la Guinée de faire passer le taux de prévalence contraceptive (TPC) de 7% en 2012 à 22,1 % en 2018 et diminuer les besoins non satisfaits en planification familiale de 44% à 20%. Pour ce faire, le gouvernement s'engage à :
- Valider et disséminer le plan national d'accélération de la planification familiale d'ici le 31 décembre 2013.
- Approvisionner la ligne budgétaire pour l'achat des contraceptifs. Il s'agira d'inscrire sur la ligne budgétaire déjà existante, un montant de 743 493 dollars par an, de 2014 à 2018 soit 50% du cout des produits contraceptifs.
- Intégrer les services SSR ad-jeunes dans le PMA des structures de santé de 2 à 8 régions administratives d'ici 2018.
- Recruter 2000 agents de santé en 2014 pour un cout de 3,5 million de dollars américains. Chaque année d'ici 2017, le gouvernement recrutera un effectif additionnel de 51 Sages-Femmes, 111 infirmier d'Etat pour les zones rurales et, convertir en Sage-Femme, 330 agents technique de santé.
- Poursuivre la mise en œuvre des méthodes de longue durée d'action dans les 15 districts sanitaires non couvertes.



HOSTED BY
UNITED NATIONS
FOUNDATION

- Institutionnaliser la campagne nationale d'offres de services de Planification Familiale.
- Renforcer les mécanismes de coordination, suivi et évaluation axés sur les résultats.
- Faire appliquer l'âge légal du mariage à 18 ans conformément au code de l'enfant d'ici 2018.

Mauritanie ⁵

- La Mauritanie s'engage à accélérer l'atteinte des OMDs santé (4, 5 et 6). Cet engagement s'inscrit dans le cadre des priorités du gouvernement tel que retenues par le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP III), le Programme National du développement du secteur de la santé (PNDS) ainsi que l'initiative Présidentielle pour la lutte contre la mortalité maternelle.
- C'est l'ambition de l'Etat de faire passer le taux de prévalence contraceptive (TPC) de 11% à 18% d'ici 2018, et de réduire l'indice synthétique de fécondité (ISF) de 4,7 à 4,2 enfants par femme d'ici 2015.
- La Mauritanie a développé, en 2013, à travers un processus participatif et inclusif, un plan d'action national pour le repositionnement de la planification familiale, pour la

période 2014-2018, qui traduit les priorités du gouvernement en la matière et crée un cadre de référence pour le partenariat et la mobilisation des ressources dans ce domaine.

- Sur le plan financier, l'Etat s'engage qu'à partir de 2014, une ligne budgétaire dédiée à la Sécurisation des produits de la SR sera attribué à la PF. Il s'engage également, aux côtés de ces partenaires, à mobiliser de ressources additionnelles pour la mise en œuvre du plan de repositionnement de la PF.
- Etant engagé en faveur du repositionnement de la PF, la Mauritanie réaffirme son adhésion au partenariat de Ouagadougou, souscrit en Février 2011, et aux principes et objectifs de l'initiative FP2020 et se positionne pour la mobilisation des ressources nécessaires au programme.

Myanmar ⁶

- L'engagement du Myanmar fait appel aux efforts collaboratifs pour réduire, d'ici l'an 2015, à moins de 10% le besoin non satisfait pour la planification familiale volontaire ainsi que pour augmenter la satisfaction de la demande de 67 à 80%.

- Le Myanmar vise à augmenter d'ici l'an 2015 le taux de prévalence contraceptive de 41 à 50% et jusqu'à 60% d'ici l'an 2020.



HOSTED BY
UNITED NATIONS
FOUNDATION

- Pour l'année fiscale 2011-2012, le Myanmar s'est engagé à allouer 1,29 millions de dollars américains pour l'achat des contraceptifs durant la période financière 2012-2013. Le pays s'engage à augmenter le budget de santé pour couvrir presque 30 millions de couples d'ici l'an 2020.
- Le Myanmar vise à renforcer le partenariat avec le secteur privé, les organisations de la société civile et d'autres partenaires de développement pour une prestation de services élargie. Le pays va continuer à renforcer un système d'information pour la gestion de la logistique. Cela pour assurer la sécurité des produits de santé reproductive grâce à une meilleure projection, prévision, acquisition, approvisionnement, stockage, distribution systématique et contrôle des stocks.
- Le Myanmar s'engage à améliorer la gamme de méthodes avec une utilisation accrue des méthodes de planification familiale permanentes à longue durée.
- Le Myanmar mettra en œuvre un système de suivi afin de renforcer la qualité des soins et pour assurer que les femmes ont une gamme complète d'options contraceptives.
- Le plan de planification familiale du Myanmar va s'adresser aux disparités régionales et aux inégalités.
- A travers un processus de consultation, le Myanmar examinera et élaborera un plan stratégique quinquennal pour la santé de la reproduction.
- Le Myanmar renforcera les politiques sur les méthodes contraceptives cliniques à travers une collaboration accrue avec les parties prenantes dans le cadre de l'accord Nay Pyi Taw.
- Le gouvernement du Myanmar va élargir le forum de la planification familiale dans le cadre du Comité de coordination du secteur de la santé et va créer un groupe de travail exécutif sur la planification familiale comme filiale du groupe technique-stratégique pour la santé du nouveau-né, de l'enfant et de la mère.
- Le Myanmar s'est engagé à la Stratégie mondiale du Secrétaire général de l'ONU sur la santé des enfants et des femmes et à réaliser l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, et à promouvoir les droits reproductifs pour réduire la mortalité maternelle.

Sources

- ¹ Adding it Up: Costs and Benefits of Contraceptive Services, Estimates for 2012. Guttmacher Institute, 2012 <http://www.guttmacher.org/pubs/AIU-2012-estimates.pdf>
- ² Proposition d'engagements à prendre par le Bénin pour la planification familiale. Novembre 2013
- ³ Déclaration de la République Démocratique du Congo à la Conférence Internationale sur la Planification Familiale, Addis Abeba 12 - 15 novembre 2013
- ⁴ Engagements pris par la République de Guinée lors de la Réunion d'Addis Abeba sur la Planification Familiale 11 au 15 novembre 2013
- ⁵ Déclaration de la Mauritanie à l'occasion de la Conférence internationale sur la planification familiale, Addis Abeba 11-15 novembre 2013
- ⁶ Engagements pris par le Myanmar lors de la Conférence internationale sur la planification familiale, Addis Abeba 11-15 novembre 2013